



Validation période retraite commerciale

Par **savistchenko**, le **02/02/2009** à **07:37**

d'avril 1982 à décembre 1987 j'ai été commerçante.

j'ai cotisé à un organisme qui se nommait RAM.

je n'ai plus aucun document (perdus lors d'un déménagement)

à qui dois-je m'adresser pour faire valider cette période pour ma retraite?

merci de me répondre.

Par **natacha**, le **04/03/2009** à **18:14**

Bonjour,

En qualité de commerçante vous avez dû cotiser à l'organism qui est maintenant devenu la caisse RSI.

Je vous invite à consulter ce site afin de déterminer de quelle caisse vous dépendez :

http://www.le-rsi.fr/infos-services/adresses_utiles_regime/contacts_caisses_rsi.php

Bonne journée.